



NOUVELLES INTERPRETATIONS FIBA à compter de la saison 2014-2015



SAISON 2014-15

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

PRESENTATION DES NOUVELLES INTERPRETATIONS

- Le nouveau classement des articles des interprétations est désormais organisé avec un numéro de référence commençant par celui de l'article initial (19-4 remplacement ...)
- Des titres sont ajoutés à chaque article dans la version française pour en faciliter la recherche et l'usage

**CHANGEMENTS DE REGLES
SAISON- 2014-2015**

**PRINCIPALES NOUVEAUTES
—
INTERPRETATIONS
OFFICIELLES
FIBA 2014**



INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 12-14

MARCHER ET BALLON TENU

- Si un joueur commet un « marcher » alors que le ballon est tenu fermement par un adversaire, un ballon tenu doit être sifflé



INTERPRETATIONS OFFICIELLES

FIBA 2014

Interprétation 17-18

VIOLATION DE GOALTENDING OU D'INTERVENTION SUR LE BALLON SUR REMISE ENJEU

- Si une violation d'intervention ou de goaltending est sifflée sur une remise en jeu (exemple : toucher le ballon en passant la main au travers du panier) aucun point ne peut être accordé, car ce n'est pas un tir ou une passe tenté depuis le terrain.

INTERPRÉTATIONS OFFICIELLES

FIBA 2014

Interprétation 17-20

TOUCHE L'ANNEAU AVEC LE BALLON SUR REMISE ENJEU

- Si le ballon touche directement l'anneau lors d'une remise en jeu, le chronomètre des tirs ne doit pas être réinitialisé car le chronomètre n'a pas tourné.
 - Le décompte doit se poursuivre dès qu'un joueur touche le ballon sur le terrain
- 

INTERPRETATIONS OFFICIELLES

FIBA 2014

Interprétation 17-26

SE DEPLACER SUR REMISE EN JEU PROCHE DE LA LIGNE MEDIANE

- Le joueur effectuant la remise en jeu peut se déplacer latéralement sur une longueur totale d'un mètre depuis le point de remise en jeu.
- Les droits du joueurs par rapport au retour en zone doivent être pris en compte par rapport au point d'origine de la remise en jeu

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 18/19 - 15 et 16 **NOMBRE DE TEMPS-MORT DANS LES 2 DERNIERES MINUTES**

- Si le 1^{er} temps-mort A est demandé à 2'09 de la fin de la rencontre et qu'il n'est accordé qu'à 1'58" de la fin, le premier temps-mort de la deuxième mi-temps sera perdu et devra être barré
- Le temps-mort demandé sera inscrit dans la 2^{ème} case des temps-morts.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 18/19 - 19

SANCTION POUR RETARD DE REPRISE DE JEU SUR TEMPS MORT

- Le retard de reprise de jeu sur temps-mort est sanctionné d'une faute technique entraîneur de type « B » (au lieu de « C »)

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 18/19 - 19 **ERREUR AUX 24''** **APRES REBOND OFFENSIF**

- Si le chronomètre des tirs n'est pas réinitialisé à tort après que le ballon a touché l'anneau, lors de la rectification le temps écoulé après le nouveau contrôle par l'équipe attaquante devra être déduit de 14 secondes.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 19/50-23 **ERREUR AUX 24''** **APRES REBOND OFFENSIF**

- Si le chronomètre des tirs n'est pas réinitialisé à tort après que le ballon a touché l'anneau, lors de la rectification le temps écoulé après le nouveau contrôle par l'équipe attaquante devra être déduit de 14 secondes.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 19/50-23-51

REGLAGE DES 24" APRES UN TEMPS-MORT LORS DES 2 DERNIERES MINUTES

- Si l'équipe A bénéficie d'une remise en jeu en zone arrière et qu'un temps-mort lui est accordé dans les 2 dernières minutes, le temps restant au chronomètre des tirs sera maintenu lors de la remise en jeu avancée en zone avant.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 28-10

8 SECONDES ET REMISE EN JEU EN ZONE ARRIERE OU SUR LIGNE MEDIANE

La période de 8 secondes continue avec le temps restant, quand la même équipe qui avait précédemment le contrôle du ballon bénéficie d'une remise en jeu que ce soit en zone arrière ou dans le prolongement de la ligne médiane à l'opposé de la table de marque.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 28-10

8 SECONDES ET REMISE EN JEU EN ZONE ARRIERE OU SUR LIGNE MEDIANE

L'arbitre remettant le ballon doit annoncer le joueur effectuant la remise en jeu du temps restant sur la période des 8 secondes.



INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 31-8

LIEU DE REMISE EN JEU SUR GOALTENDING OFFENSIF

- En cas d'intervention offensive sur le ballon en phase descendante, la remise en jeu s'effectue au point le plus proche de l'infraction.



INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 31-8 **VALEUR DU PANIER SUR GOALTENDING DEFENSIF**

- En cas d'intervention défensive sur le ballon en phase descendante lors d'un tir auparavant légalement contrôlé, la valeur du panier accordé est celle du lieu d'où a été lâché le ballon par le tireur.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 31-14 et 35-2

VALIDITE OU NON PANIER SUR DECISIONS CONTRADICTOIRES

Lorsque deux décisions simultanées contradictoires de violations ou de fautes/double fautes impliquent que :

- pour l'une le panier ne doit pas compter,
- pour l'autre le panier doit compter,
le panier ne devra pas compter.



INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 35-3

CRITERES DE DOUBLE FAUTE

4 conditions doivent être réunies pour siffler une double faute :

- Chaque faute doit être une faute de joueur.
- Chaque faute doit résulter d'un contact physique.
- Les deux fautes doivent être commises par des adversaires.
- Les deux fautes doivent être commises à peu près en même temps.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES

FIBA 2014

Interprétation 35-5

CRITERES DE DOUBLE FAUTE

Ex : Une faute technique de A1 suivie immédiatement d'une faute disqualifiante de B1 pour un coup de poing donné à A1 ne constituent pas une double faute :

- La faute technique de A1 ne résulte pas d'un contact physique
- Réparation :
 - 1LF pour B, puis - perte de la possession -
 - 2LF pour A1 + possession A.



INTERPRETATIONS OFFICIELLES

FIBA 2014

Interprétation 35-6

CRITERES DE DOUBLE FAUTE

Ex : Une personnelle de B1 sur le dribbleur A1 (1^{ère} faute d'équipe) suivie immédiatement d'une faute antisportive de B1 pour coup de coude donné en réponse à A1 constituent une double faute :

- Les fautes de A1 et B1 - tous deux joueurs - sont des contacts entre adversaire ayant eu lieu approximativement en même temps
- Réparation : possession pour A qui avait le ballon.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 42-6

CRITERES DE DOUBLE FAUTE

Ex : Une faute personnelle sans lancer-franc de B1 sur A1 suivie - plus tard après que B1 se soit relevé - d'une faute antisportive de B1 pour coup de coude donné à A1, ne constituent pas une double faute :

- Les fautes de A1 et B1 n'ont pas eu lieu approximativement en même temps
- Réparation dans l'ordre où les des fautes ont été commises :
 - perte de la possession pour A
 - 2LF pour B1 + possession B.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 36-23 **DISQUALIFICATION POUR 2 FAUTES TECHNIQUES**

La nature différente de 2 fautes techniques sanctionnant un même joueur ne change rien à sa disqualification :

- Une faute technique pour s'être accroché au matériel s'ajoutant à une faute technique pour insulte envers l'arbitre entraîne la disqualification automatique du joueur pour le reste de la rencontre.
- Il devra se rendre au vestiaire ou quitter le bâtiment selon son choix

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 36-23 **DISQUALIFICATION POUR 2 FAUTES TECHNIQUES**

La 2^{ème} faute technique d'un même joueur entraîne la disqualification de ce joueur.

Seule la faute technique doit être réparée.

Il n'y a pas de sanction supplémentaire pour la disqualification.

- 1LF + possession.



INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 38-1/2

POURSUITE D'INSULTES APRES FAUTES DISQUALIFIANTES

Un joueur disqualifié ne peut plus être sanctionné après sa disqualification :

- Si après avoir été disqualifié, A1 continue à insulter l'arbitre en quittant le terrain, aucune sanction ne pourra être prise contre le joueur ou son entraîneur, mais un rapport circonstancié devra être établi à l'organisateur de la compétition par les arbitres et le commissaire (si présent).
- 2LF + possession

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 38-5

DISQUALIFICATION

D'UN MEMBRE DE BANC D'EQUIPE

Quand un remplaçant, un joueur éliminé pour 5 fautes ou un membre de banc d'équipe est disqualifié, l'entraîneur est sanctionné d'une faute technique enregistrée "B" , et cela doit être pénalisé de la même façon que pour n'importe quelle autre faute technique
→ 1 LF + possession.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 42-4

FAUTE ANTISPORTIVE SUIVIE DE 2 FAUTES TECHNIQUES

Une faute antisportive est sifflée sur A1, suivie d'une faute technique à chacun des entraîneurs.

Seules les sanctions identiques de fautes doivent être annulées dans l'ordre où elles se sont produites. En conséquence les sanctions des fautes techniques doivent être annulées.

→ 2 LF pour A1 + possession A,

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 42-5

FAUTE SUR TIR REUSSI SUIVIE D'UNE FAUTE TECHNIQUE AU TIREUR

Faute antisportive sur tir réussi de A1 suivi d'une faute technique contre A1.

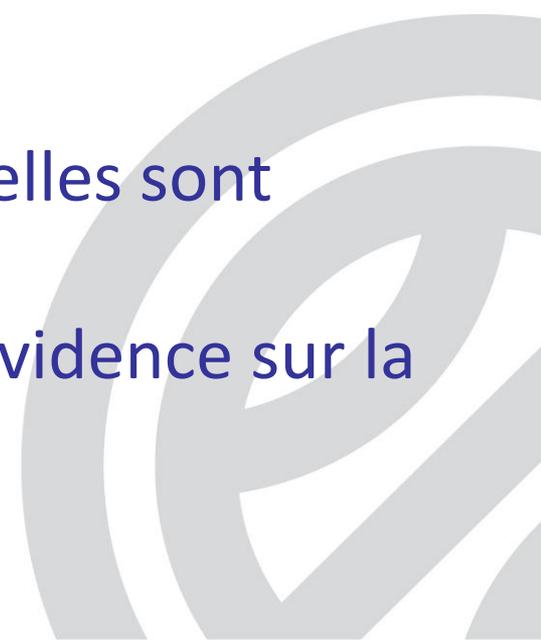
→ 2 points accordés pour A1.

→ Les sanctions des faute antisportive et faute techniques (1 LF + possession) s'annulent l'une l'autre.

→ Le jeu reprend par une remise en jeu à n'importe quel point de la ligne de fond par l'équipe B comme après n'importe quel panier marqué.

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 46-1 **PROCEDURES SUR L'USAGE DE LA VIDEO**

1. Indiquer la décision initiale avant tout recours à la vidéo
 2. Décider ou non d'utiliser la vidéo
 3. Corriger la décision si les preuves visuelles sont suffisamment claires et concluantes
 4. Maintenir la décision initiale si pas d'évidence sur la vidéo
- 

INTERPRETATIONS OFFICIELLES FIBA 2014

Interprétation 46-1 **PROCEDURES SUR L'USAGE DE LA VIDEO**

5. Visionnage le plus rapide possible, mais prendre cependant le temps nécessaire pour prendre une décision concluante
6. Utiliser uniquement le système vidéo validé avant le début de la rencontre
7. Après utilisation de la vidéo, la décision finale doit être clairement annoncée par les arbitres face à la table de marque et communiquée aux 2 entraîneurs

INSTRUCTIONS FFBB

INSTRUCTIONS DE CHRONOMETRAGE

Dans les deux dernières minutes de la rencontre, le chronométrateur devra arrêter le chronomètre de jeu sur panier marqué au moment où le ballon sera complètement dans le panier.



POLE FORMATION DEPARTEMENT REGLEMENT DE JEU

Pour tout renseignement

contacter Bruno VAUTHIER:

bvauthier@ffbb.com

06 99 97 81 96



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 54 - F 01 53 94 26 85